

Avenant n° 4

à la convention de délégation de gestion du 24 décembre 2018 relative à l'expérimentation d'une mutualisation des opérations entre le centre de prestations financières du secrétariat général et le service facturier du service de contrôle budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers (opérations de la direction générale des entreprises)

Entre la direction générale des entreprises, représentée par Mme Barbara Siguret, sous-directrice du pilotage de la stratégie et de la performance, désigné sous le terme de "délégant", d'une part,

Et

Le service de contrôle budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers, représenté par Mme Christine Buhl, contrôleur budgétaire et comptable ministériel, désignée sous le terme de "délégataire", d'autre part.

Il est convenu ce qui suit :

En application de son article 6, la convention de délégation de gestion du 24 décembre 2018 relative à l'expérimentation d'une mutualisation des opérations entre le centre de prestations financières du secrétariat général et le service facturier du service de contrôle budgétaire et comptable ministériel des ministères économiques et financiers (opérations du service de l'environnement professionnel - SEP2) est modifiée comme suit :

L'annexe de la convention est remplacée par l'annexe ci-jointe.

Le présent avenant prend effet le 04/11/2020 et fera l'objet d'une publication.

Fait à Paris,

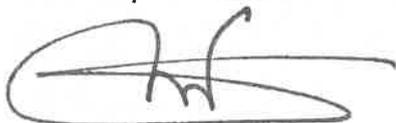
Le

Le délégant

Direction générale des entreprises

la sous-directrice du pilotage de la stratégie

et de la performance



Barbara SIGURET

Le délégataire

Service de contrôle budgétaire et comptable ministériel
des ministères économiques et financiers

Le contrôleur budgétaire et comptable ministériel



Christine BUHL

ANNEXE : UNITES OPERATIONNELLES

0134-CDGE-C001

0134-CDGE-C003

0134-CDGE-C007

0192-CDGE-C001

0192-CGEN-C002

0343-CDGE-C001

0129-CAVC-MNCP

0218-CESG-CMOD (ex-UO 0218-CEMA-C026)

0877-CDGE-C001

0362-MEFR-CDGE

0363-MEFR-CDGE